**COLLEGE JEAN-MARIE LONNE**

**150, COTE DES OISEAUX**

**40700 HAGETMAU**

Tél 05.58.79.33.29 / Fax : 05.58.79.82.11

Mail : gest.0400727y@ac-bordeaux.fr

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR LA**

**FOURNITURE D'UN SEJOUR EN ITALIE**

**Du 13 au 18 mai 2018**

# DOSSIER DE CONSULTATION :

REGLEMENT DE CONSULTATION

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION DU CANDIDAT

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES (annexé)

**CONTACT : Florian Hargat**

**Gestionnaire**

**Tel : 05 58 79 33 29**

**gest.0400727y@ac-bordeaux .fr**

# REGLEMENT DE CONSULTATION :

**Objet :**

La présente consultation concerne la fourniture d'un séjour en Italie pour un groupe de 44 personnes environ (40 élèves et 4 accompagnateurs), du dimanche 13 mai 2018 9h00 au vendredi 18 mai 2018 19h00, soit 6 jours et 5 nuits (cf. cahier des clauses particulières).

**Forme du marché :**

Le présent marché obéit à la procédure prévue à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 sur les marchés publics dite « procédure adaptée ». Pour les marchés inférieurs à 90 000€ HT.

**Allotissement :**

Le marché n'est pas alloti. Ce lot unique est justifié par l'état du marché des prestations de voyages. Les prestataires présentent majoritairement des offres complètes (hébergement et transport) plus avantageuses économiquement.

**Délai de validité des offres et durée du marché :**

Les offres sont valables du 12 octobre 2017 au 18 mai 2018.

Le marché est conclu à compter de sa notification et jusqu'au dernier jour d'exécution de la prestation, soit le 18 mai 2018. Pas de reconduction du marché.

**Retrait du dossier de consultation des entreprises et contenu :**

Le DCE comprend :

- Règlement de consultation
- Acte d'engagement
- Cahier des clauses particulières
- CCAG-FCS (annexé)
- La déclaration du candidat

Les candidats peuvent le télécharger sur le site de l'AJI

(http://www.aji-france.com)

**Modalités de remise des offres et date limite de transmission :**

Les offres devront être transmises au plus tard pour le 12 octobre 2017 12h00

Offres transmises sous forme papier en courrier recommandé avec accusé réception à l'attention du gestionnaire et portant la mention « voyage en ITALIE ne pas ouvrir »

L'offre comprendra obligatoirement les pièces suivantes :

- Acte d'engagement daté et signé
- Cahier des clauses particulières daté et signé
- Bordereau de prix daté et signée détaillant précisément les prestations facturées
- Mémoire technique décrivant : l'organisation du séjour, les informations sur le transporteur, le lieu d'hébergement, la capacité économique et les capacités techniques et professionnelles etc.
- La déclaration du candidat sur l'honneur datée signée
- Les conditions de l'assurance annulation groupe
- La feuille de route du transporteur et documents techniques du bus (pour le candidat retenu)
- La copie de votre assurance responsabilité civile (pour le candidat retenu)

**Modalité d'échange :**

Tous les courriers émanant du collège seront transmis par courriel : précision, notification de rejet ou d'admission.

**Conditions d'attribution du marché :**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Critère prix : 5 points
- Critère de qualité des services associés : 5 points

Méthode de calcul :

- Coefficient de notation = note maximum / nombre de réponses
- La meilleure offre aura la note maximum
- Les offres suivantes seront classées comme suit : note maximum – (rang de classement x coefficient de notation)

L'offre la mieux classée sera retenue en attendant que le candidat produise une attestation d'assurance de responsabilité civile.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'une offre incomplète pourra être rejetée.

**Aucun autre document contractuel exceptés ceux mentionnés dans le présent règlement de consultation ne sera admis** (cf. paragraphe sur les modalités de remise des offres).

# CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES :

**Marché à procédure adapté :** art.27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Pour les marchés inférieurs à 90 000€ HT.

**Allotissement :** Le marché n'est pas alloti. Ce lot unique est justifié par l'état du marché des prestations de voyages. Les prestataires présentent majoritairement des offres complètes (hébergement et transport) plus avantageuses économiquement.

**Date limite de réception des offres :**

Les offres devront être transmises au plus tard pour le 12 octobre 2018 12h00

Offres transmises sous forme papier en courrier recommandé avec accusé réception à l'attention du gestionnaire et portant la mention « voyage en ITALIE ne pas ouvrir ».

Représentant du pouvoir adjudicateur : Mme Pennamen Marie Line, principale

Service acheteur : service intendance du collège : M.Hargat Florian, adjoint-gestionnaire

Comptable assignataire : Mme Dufeil Christine, agent comptable cité scolaire G.Crampe

---

**Objet :**

La présente consultation concerne la fourniture d'un séjour en Italie pour un groupe de 44 personnes environ (40 élèves de 3ème et 4 accompagnateurs), du dimanche 13 mai 2018 9h00 au vendredi 18 mai 2018 19h00, soit 6 jours et 5 nuits (cf. cahier des clauses particulières).

**Lieu d'exécution de la prestation :**

Italie : Rome, Campanie (cf.Programme des visites)

**Durée du marché :**

De la notification au candidat retenu jusqu'au 18 mai 2018 inclus. Pas de reconduction du contrat.

**Pièces constitutives du marché :**

Par ordre de priorité décroissante :

- Acte d'engagement daté et signé avec le bordereau de prix daté et signé.
- Cahier des clauses particulières daté et signé

- Mémoire technique comprenant l'organisation du séjour, les informations sur le transporteur, le lieu d'hébergement, la capacité économique et les capacités techniques et professionnelles etc.)
- Cahier des clauses administratives générales applicables aux marché publics de fournitures courantes et de services (CCAG FCS) en vigueur au 1er jour du mois qui précède la date limite de réception des offres. (cf. Arrêté du 119/01/2009 annexé au DCE).
- Assurance annulation globale du groupe
- Déclaration sur l'honneur datée et signée

**Contenu et forme des prix :**

Le détail des prix apparaîtra dans le bordereau de prix unitaire annexé à l'acte d'engagement. Le détail des prix doit permettre de réévaluer le montant des différentes prestations en fonction du nombre final de participants.

**Ex :**

| Prestations | Prix de vente unitaire TTC | Quantité | Nombre de jours | Prix total TTC |
|---|---|---|---|---|
| Pension complète | 30€ | 44 participants | 6 | 7920 € |
| visites | 10€ | 44 participants | 6 | 32640 € |
| Location de bus aller-retour | 3000€ | 1 | 6 | 3000 € |

Le prix de l'offre est un prix TTC ferme et définitif comprenant à minima l'ensemble des prestations demandées. Les prix seront réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes ou autres afférentes aux prestations.

Les prix de vente unitaires sont fermes et définitifs **quel que soit le nombre de participants définitifs**. Les gratuités figureront sur le bordereau.

**Règlement des comptes :**

Les factures seront adressées au collège en 3 exemplaires. Le paiement s'effectuera en euro.

Les paiements seront effectués par mandats administratifs. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à réception de la facture. Le taux des intérêts moratoires en cas de dépassement est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts commencent à courir. En cas d'avance le montant ne peut excéder 70% du montant total.

**Pénalités encourues par le titulaire :**

Les pénalités seront celles prévues dans le CCAG fournitures courantes et services en vigueur (arrêté du 19/01/2009).

**Pénalités encourues par les participants :**

Le candidat accepte que le nombre de candidats exact soit donné un mois avant le départ sans aucunes pénalités ni frais de dossier retenus contre le collège en cas de désistement de participants. Les pénalités et frais de dossiers éventuels sont appliqués de manière identique quel que soit le motif de désistement.

Le montant de la pénalité doit être clairement spécifiée dans la proposition du candidat.

**Assurance du candidat :**

Le candidat retenu s'engage à fournir une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cas de dommage.

**Assurance annulation du séjour :**

Le bordereau de prix inclura l'assurance annulation globale du groupe. Cette assurance doit couvrir l'annulation du voyage suite à la décision du chef d'établissement, de risque de force majeure, d'attentats.

Les conditions de l'assurance et des dédommagements devront être transmises avec la candidature.

**Résiliation :**

Le marché pourra être résilié dans les conditions et pour les motifs visés par les articles 29 à 34 du CCAG-FCS.

**Règlement des litiges :**

Le tribunal administratif de Pau est seul compétent pour le règlement des litiges.

**Liste récapitulative des articles du CCAG auxquels il est dérogé :**

Néant.

## Contenu des prestations :

**Transport :**

Départ : dimanche 13 mai 2018 à 9H00 (parking des arènes de Hagetmau-cité verte)

Retour : vendredi 18 mai 2018 19H00 (parking des arènes de Hagetmau-cité verte)

Tous les frais d'autoroute et de parking sont compris dans le prix du transport.

Le transport aller s'effectue du parking de la cité verte vers le lieu d'hébergement, du lieu d'hébergement vers les lieux de visites.

Les conditions de transports doivent être clairement définies et prévues : bus du prestataire, transport en commun. Le cas échéant l'achat de titres de transports sur place incombe au prestataire. **Aucun moyen de paiement ne devra être mis à disposition des accompagnateurs**.

Le transport retour s'effectue du lieu d'hébergement au parking des arènes-cité verte de Hagetmau.

Les cars devront être équipés des ceintures de sécurité et respecter la législation en vigueur au moment du trajet.

Le candidat retenu devra fournir les documents suivants avant le départ :

- Contrôle technique du véhicule en cours de validité
- Carte grise
- N° d'immatriculation
- Feuille de route
- Licence pour le transport de voyageur en cours de validité

- Permis du/des chauffeurs en cours de validité attestant de l'autorisation de conduire un bus pour le transport de voyageurs

**Hébergement :**

- Capacité d'accueil : 44 participants (40 élèves de 3ème et 4 accompagnateurs) dans un même lieu pour le séjour.
- Centre de vacance ou hôtel : chambres collectives séparant garçons et filles.
- Couchage : les draps et couvertures doivent être fournis

**Repas :**

- Pique-nique fourni par les familles le jour du départ
- Tous les autres repas doivent être prévus dans le programme
- Pas plus d'un repas froid par jour

**Programme des visites :**

Jour 1 : voyage aller

Jour 2 : ROME

- Visite guidée du Colisée ; forum romain
- Visite du musée de l'Ara Pacis

Jour 3 : CAMPANIE

- Villa Oplontis
- Pompeï

Jour 4 : CAMPANIE

- Herculanum
- Naples ; musée archéologique

Jour 5 : ROME

- Place et basilique St Pierre
- Promenade dans le Rome Baroque : Paizza Navona ; Panthéon ; fontaine de Trevi ; Piazza di Spagna)

Jour 6 : Retour

**Cautions, taxe de séjour, droits d'entrée, divers frais annexes :**

**ATTENTION :** Tous les frais liés à la bonne exécution du voyage devront être pris en charge par le titulaire du marché, il ne devra rester **aucun frais à régler directement par les élèves ou les accompagnateurs. Aucun moyen de paiement ne doit être remis aux participants**.

| | |
|---|---|
| Nom du représentant légal de la société | La principale |
| Date et signature : | Date et signature |
| Précédé de la mention « lu et approuvé » | |

# ACTE D'ENGAGEMENT

SEJOUR PEDAGOGIQUE EN ITALIE

DU 13 au 18 MAI 2018

Je soussigné (nom du représentant légal) :

Représentant la société :

Candidate pour la fourniture du séjour en Italie mentionné dans les documents du dossier de consultation et m'engage dans l'hypothèse où la société que je représente serait retenue à respecter les documents contractuels énumérés dans le cahier des clauses particulières au paragraphe « pièces constitutives du marché ».

| | |
|---|---|
| Nom du représentant légal de la société | La principale |
| Date et signature : | Date et signature |
| Précédé de la mention « lu et approuvé » | |

# DECLARATION DU CANDIDAT

Je soussigné M…….., représentant légal de la société…….., candidat pour la fourniture du séjour en Italie 2018, atteste par la présente n'entrer dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance n°2015-889 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et interdisant à certains prestataires de participer à une procédure de passation d'un marché public.

En cas de changement de situation de la société que je représente qui conduirait celle-ci à entrer dans un des cas de l'article 45 je m'engage à avertir le collège dans les plus brefs délais.

Date et signature

Précédées de la mention « lu et approuvé »

| CALENDRIER DE LA CONSULTATION |
|---|

| | |
|---|---|
| PUBLICATION | LE 15/09/2018 |
| DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES | LE 12/10/2018 |
| INFORMATIONS DES CANDIDATS | COURANT NOVEMBRE 2018 |